

PROGRAMME DE FORMATION

PERMIS CE 70H

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, professionnelles et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès aux examens du permis de conduire des ensembles relevant de la catégorie CE aux articles R 221-4 à R 221-8 du code de la route.

PUBLIC

Toute personne souhaitant conduire un véhicule de la catégorie CE sur route.

PRÉ-REQUIS

Être titulaire des permis B et C en cours de validité.

Avoir passé une visite médicale conformément au décret n°2012-886 du 17 juillet 2012 relatif au contrôle médical de l'aptitude à la conduite depuis 2 ans maximum.

Avoir satisfait à l'épreuve de l'ETG si son dernier permis a plus de 5 ans.

L'entrée en formation est soumise à la validation de la demande de permis de conduire auprès de l'ANTS sur <http://ants.gouv.fr>.

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

- Stage en présentiel : 70 heures* sur 2 semaines consécutives
Horaires : 8h – 12h ; 13h – 16h**
Effectif max : 5 stagiaires
- Temps libre sur plate-forme E-learning

* Une période de 7h supplémentaire peut être nécessaire pour présenter les examens officiels.

** susceptibles de varier selon les périodes de l'année

LIEU DE LA FORMATION

- Site 1 : 2 pl Arthur Rimbaud – 26000 Valence
- Site 2 : ZI de la Motte - rue Louis Saillant – 26800 Portes-les-Valence ;

FORMATION EN LIGNE : MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

La formation peut se dérouler , en partie, par l'accès à une plate-forme E-learning dédiée. Le stagiaire recevra par mail et/ou sms des identifiants de connexion et mot de passe pour se connecter sur le site suivant :

<https://ediser.elmg.net> ;

La durée d'accès à la plate-forme est de 1 mois.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Salles équipées d'un ensemble multimédia ; Supports papier interne.

Ensemble de véhicules d'instruction conforme à l'arrêté du 23 avril 2012.

Aire de manœuvres.

PROFIL D.U.ES FORMATEUR.TRICE.S

Titulaire d'un BEPECASER, TP ECSR ou équivalent ;

Titulaire de la mention Lourd.

Autorisation d'enseigner en cours de validité.



VALIDATION

Permis de conduire CE (si réussite aux examens : Hors Circulation et En Circulation).

CONTENU DE LA FORMATION

- Module 1 : Théorie PL (8h mini)
Présentation des épreuves.
Connaître la Réglementation Sociale Européenne.
Savoir répondre aux Fiches écrites (200 questions).
Être capable de s'exprimer sur les fiches orales (12 sujets).
- Module 2 : Hors Circulation (32h mini dont 6h de pratique individuelle mini)
Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
Effectuer les vérifications courantes de sécurité.
Savoir réaliser un attelage et un dételage
Effectuer les exercices de maniabilité.
- Module 3 : En Circulation (30h mini dont 6h de pratique individuelle mini)
Appréhender la route en fonction du gabarit dans des conditions normales de circulation.
Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.
- Module 4 : Perfectionnement et examen (7h dont 1h mini de pratique individuelle)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Le stagiaire répond à un questionnaire d'auto-évaluation en début de formation, puis est ensuite évalué par le formateur au fur et à mesure de la formation. En fin de formation, le stagiaire est invité à répondre à un nouveau questionnaire d'auto-évaluation.

L'évaluation finale des acquis est sanctionnée par le passage d'un examen devant un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière (IPCSR).

TARIF

À partir de 1828€ net de taxe

Contactez une agence pour de plus amples renseignements.

CONTACT

Mlle LEGER Caroline

04.75.44.03.92

valence@autoecolegallard.fr

AGRÉMENT

Site 1 : n°E0602605500 en date du 19/11/2015

Site 2 : pas d'agrément nécessaire, convention de mise en commun des moyens.

Délivré par le préfet du lieu d'implantation de l'établissement.

N° Agrément Formation Continue : 82 26 00 620 26

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉS

Certains handicaps étant incompatibles avec la conduite des véhicules terrestres à moteur, il est demandé aux personnes atteintes d'un handicap qui souhaitent suivre cette formation, de nous contacter directement afin d'étudier ensemble les opportunités/possibilités/difficultés dans le suivi de cette formation.

Notre référente Handicap a été formée pour vous accueillir et répondre au mieux à vos demandes : contactez la par courriel à referent.handicap@autoecolegallard.fr

